

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS

L'Observatoire des métiers de la cybersécurité de l'ANSSI regroupe les ressources nécessaires à la compréhension et à la structuration du marché de l'emploi de la SSI. Il vise à être en prise avec le marché, les métiers et les enjeux professionnels du secteur cyber, tout en soulignant le besoin croissant de formations en lien avec l'évolutivité du domaine.

Dans ce cadre, le CFSSI a mené de premiers travaux sur la thématique des « Profils de la cybersécurité », en partenariat avec l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, donnant lieu à une étude sur le marché de l'emploi en SSI et à une enquête en ligne auprès des professionnels de la cybersécurité.

[En savoir plus](#)

Visant à enrichir les ressources de l'Observatoire des métiers, des travaux se poursuivent sur l'attractivité de la cybersécurité et sa représentation chez les jeunes, notamment au travers d'une enquête.

[En savoir plus](#)

CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (CFSSI)

Le CFSSI de l'ANSSI se situe dans les locaux du Campus Cyber, à Puteaux. Il définit et met en oeuvre la politique de formation à la SSI.

Formation longue

Reconnue de niveau 7 par le RNCP et sans frais de scolarité, une formation longue accueille chaque année une promotion de 10 à 12 stagiaires civils ou militaires, ainsi que les personnels des opérateurs d'importance vitale (OIV) et des opérateurs de services essentiels (OSE). Elle délivre le titre d'Expert en sécurité des systèmes d'information (ESSI), au terme d'une formation exhaustive suivie d'une mise en situation professionnelle.

[En savoir plus](#)

Formations courtes

Le centre propose également 29 formations courtes, ouvertes aux agents publics ainsi qu'aux personnels des OIV et des OSE.

[En savoir plus](#)

Version 1.0 – mai 2022
Licence ouverte/Open Licence (Etalab — V1)
ISBN : 978-2-11-167124-9 (papier)
ISBN : 978-2-11-167125-6 (numérique)
Dépôt légal : mai 2022

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ANSSI — 51, boulevard de la Tour-Maubourg — 75 700 PARIS 07 SP
www.ssi.gouv.fr — communication@ssi.gouv.fr



**CENTRE DE
FORMATION
À LA SÉCURITÉ
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION**

LABEL SECNUMEDU

Le label SecNumedu a été créé par l'ANSSI pour les formations spécialisées en sécurité informatique. Pour être labellisées, les formations doivent respecter une charte et des critères définis par l'ANSSI en lien avec les acteurs de l'écosystème cyber.

En janvier 2022, 48 formations ont été labellisées :

- ▶ 15 cycles d'ingénieur ;
- ▶ 15 licences professionnelles ;
- ▶ 7 masters ;
- ▶ 8 mastères spécialisés ;
- ▶ 3 titres RNCP niveau 7.

L'ANSSI propose également un programme de labellisation pour les formations continues : SecNumedu-FC. 39 formations délivrées par 34 organismes ont été labellisées.

En savoir plus



MOOC DE L'ANSSI

SecNumacadémie est une proposition de l'ANSSI portée par le centre de formation à la sécurité des systèmes d'information (CFSSI), à destination de tous les publics. Ce parcours d'apprentissage offre des contenus pédagogiques variés et ludiques (vidéos, infographies, quizz), déclinés en quatre modules :

- ▶ panorama de la SSI ;
- ▶ sécurité de l'authentification ;
- ▶ sécurité sur Internet ;
- ▶ sécurité du poste de travail et nomadisme.

Il est accessible gratuitement sur inscription. Depuis son lancement en 2017, SecNumacadémie a formé :

- ▶ 257 706 personnes ;
- ▶ et 55 682 d'entre elles ont effectué le parcours complet avec succès.

En savoir plus

Les sources du MOOC sont libres et disponibles sur demande à l'adresse suivante : secnumacademie@ssi.gouv.fr



PROJETS PARTENAIRES

PIX

Pix.fr est un service public en ligne qui permet de situer son niveau, d'améliorer ses savoir-faire numériques et de les valoriser via une certification reconnue par l'État et par le monde professionnel.

L'ANSSI y apporte son soutien dans la conception de défis pédagogiques liés à la sécurité numérique et dans la production d'un référentiel des compétences en cybersécurité.

En savoir plus

CYBEREDU

CyberEdu est une association qui délivre son label aux formations supérieures en informatique non spécialisées en SSI en fonction de leur respect d'un cahier des charges pour l'enseignement de la sécurité.

En janvier 2022, 93 formations sont labellisées, de bac +2 à bac+5.

En savoir plus